

Hennebont. Le port souhaite se débarrasser de ses épaves

Comme dans beaucoup de ports bretons, les épaves et bateaux en très mauvais état sont le point noir du port d'Hennebont (Morbihan). La mairie, qui souhaite faire un grand nettoyage, lance un appel aux propriétaires.



Alexandre

Giry, directeur du port, aimerait que le nombre d'épaves et bateaux en mauvais état diminue. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 02/09/2022 à 17h10

[Écouter](#)

Le constat est clair : quand on arrive de Port-Louis, la vue du port n'est pas des plus belle, constate Jean-François Le Corff, conseiller municipal, à [Hennebont \(Morbihan\)](#), qui ne souhaite pas que le port d'Hennebont devienne un parking à bateaux. Et pour cause de nombreuses épaves et bateaux en très mauvais état y végètent.

Au grand dam d'Alexandre Giry, directeur du port : Sur les 130 mouillages que compte le port, 28 sont occupés par des bateaux en mauvais état. Une situation compliquée d'autant plus

qu'une quinzaine de plaisanciers sont sur liste d'attente depuis un moment et que je dois les refuser faute de places.

Des problèmes environnementaux et de sécurité

La plupart sont des bateaux non entretenus dont les coques sont envahies de mousse, d'autres sont des épaves qui posent à la fois des problèmes environnementaux et de sécurité pour les autres usagers.

L'article 14 du règlement du port d'Hennebont est pourtant clair : Tout bateau restant au port doit être tenu en bon état.

C'est loin d'être le cas », précise Alexandre Giry, qui ne cache pas être quelquefois obligé de vider des coques de bateaux qui menacent de couler.



Les épaves sont reconnaissables par l'état de leur coque qui est recouverte de mousse. | OUEST-FRANCE

Vingt-huit mises en demeure

La mairie est cependant confrontée à la difficulté de retrouver les propriétaires. Beaucoup de propriétaires de ces bateaux ont vieilli et ne naviguent plus. D'autres sont abandonnés car les propriétaires en les achetant ne se sont pas forcément rendu compte du coup de leur entretien

», explique Laëtitia Hello, responsable du service économie et tourisme de la ville. Pourtant, son ambition est d'opérer un grand nettoyage et pour cela elle a enclenché, début juillet, une procédure officielle. Nous avons adressé vingt-huit mises en demeure laissant deux mois aux propriétaires pour réagir », souligne Laëtitia Hello. Déjà dix propriétaires ont réagi, certains envisageant un nettoyage de leur bateau, d'autres la destruction.

« **Six mois pour sauver 1 000 bateaux** »

Une destruction de bateaux facilitée jusqu'au 31 décembre dans le cadre de l'opération « **Six mois pour sauver 1 000 bateaux** », lancée conjointement par la Région Bretagne et l'Association Aper, filière de démantèlement de bateaux de plaisance. L'objectif étant de collecter les bateaux en fin de vie qui pourrissent dans les ports.

Les frais de transport et le démantèlement des bateaux en mauvais état sont entièrement pris en charge jusqu'au 31 décembre 2022.

Les démarches doivent être effectuées en ligne pour les propriétaires. La mairie peut soutenir les propriétaires qui le souhaitent dans cette démarche, conclut Laëtitia Hello

UPPM revue de presse